

## ERQUY et PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

### Plan de prévention des risques d'inondation et submersion marine (PPRI-sm)

#### Port de Dahouët

#### Contribution de Guy Le Péchon pour le Commissaire Enquêteur

#### Préliminaires

Les remarques qui suivent, sont celles d'un propriétaire d'une ancienne maison armateur de bateaux de Terre-Neuvas.

Cette maison, faisant parti du Patrimoine Maritime est située directement sur le quai de Dahouët et donc menacée par des submersions aux grandes marées.

Aussi, les solutions évoquées ci-dessous, sauf la dernière solution globale, et plus radicale, ne concernent essentiellement que le quai des Terre-Neuvas de Dahouët.

Bien évidemment, les solutions commerciales notées ci-dessous doivent déjà être connues des services techniques, et l'auteur les mentionne, en donnant les liens vers les pages internet, pour les lecteurs non avertis.

#### SOUHAITS

##### 1- Associer les habitants et propriétaires de maisons de Dahouët à l'élaboration et aux décisions quant aux solutions

- a. Ces habitants et propriétaires peuvent avoir des suggestions et faire part de problèmes non repérés par les services officiels. Personnellement, je souhaiterai participer à ces réunions où la mise en œuvre de l'intelligence collective peut être bénéfique.
- b. A titre d'information, et afin de susciter leur commentaires, avant toutes les autres personnes ou tous services, les habitants et propriétaires doivent être mis au courant des solutions proposées et ultérieurement arrêtées, puis financées en partie par leurs impôts.

##### 2- Prévoir des solutions à court terme pour les submersions prévisibles prochainement Solutions ne nécessitant pas des investissements considérables

En particulier pour les parties du quai les plus proches de la mer

- a. Inciter et soutenir les habitants pour qu'ils installent dès maintenant des clapets anti retour dans les canalisations des descentes d'eaux pluviales provenant des immeubles et se déversant dans le quai, en sorte que l'eau de mer ne remonte pas à l'intérieur de ces canalisations lesquelles ne sont peut-être de plus pas étanches.
- b. Suggérer et conseiller aux habitants des protections individuelles pour leur portes
- c. Tester dans la partie la plus proche de l'entrée du port là où dès aujourd'hui l'eau monte à proximité des maisons des protections en plastique rigides amovibles auto stabilisés

<https://www.esthifrance.com/protection-inondation/auto-stable/boxwall/>

### 3- Solutions à moyen et long terme à étudier

- a. Tout le long du quai environ à 1,5 m en arrière des dalles du bord du quai, monter un muret d'environ 1,2 m de haut avec des passages ouverts. Ces derniers comportant des dispositifs amovibles de fermeture étanche mis en place uniquement lors des risques de submersion. Ce muret sans bloquer la vue empêcherait les chutes de véhicules dans le quai. Des gros pneus usés et lestés posés à l'horizontale en plusieurs épaisseurs sur les dalles devant le muret à l'endroit des bateaux pourraient empêcher les bateaux de racler sur le rebord du quai, voir pour les plus petits de monter à moitié sur le quai.
- b. Idem a) mais les murs métalliques, en temps normal, sont enfouis dans le quai et ne remontent pour se mettre en place qu'en cas de risque de submersion.

Solution existante ailleurs, Voir :

<https://selfclosingfloodbarrier.com/Projects>

<https://youtu.be/YgHOHVVCgms>

Idem ci-dessus mais avec des systèmes gonflables

<https://www.esthifrance.com/regulation-fluviale/regulation-de-voies-navigables/flo-air-bg/>

- c. Placer à l'entrée même du port dans la partie la plus étroite (devant la statue de la vierge) un système de fermeture étanche à l'eau entrante, système totalement escamoté en temps normal afin de ne pas gêner la circulation des navires. Ce système n'étant mis en place que durant les quelques heures proches de la marée haute lors d'une submersion marine potentielle. Positionnement fait assez tôt avant la marée haute pour laisser une réserve suffisante de vide pour accueillir l'eau des ruisseaux ou pluies pendant la fermeture.

La chance pour Dahouët est qu'il n'y a qu'une seule entrée d'eau de mer.

L'intérêt d'un tel dispositif est qu'il éviterait la nécessité de prévoir tout autre moyen à l'intérieur du port par rapport à la situation d'aujourd'hui. Investissement sûrement conséquent, mais unique.

La solution technique à mettre en place est certes à élaborer:

- i. soit par analogie aux systèmes de protection de Venise, une plaque posée horizontalement dans une cavité dans le sol et se révélant grâce à des verrins,
- ii. des portes verticales coulissantes ou pivotantes similaires à celles des écluses. Mais ne se fermant que la mer étant déjà assez haute et seulement en cas de submersion potentielle

- iii. Systèmes gonflables exigeants moins d'infrastructures, à adapter <https://www.esthifrance.com/regulation-fluviale/regulation-de-voies-navigables/flo-air-bg/>

Il est évident que le traitement des abords de l'ouvrage devra être conçu de manière à ce que l'esthétique de la sortie du port ne soit pas pour cela trop détériorée. Blocs de rochers cachant les ouvrages en béton nécessaires.